



Arbre coupe sans autorisation

Par **LUCKY LUKE**, le **25/01/2017** à **13:31**

Bonjour,
Un voisin m'a abattu un grand chêne sans accord. Que dois je faire afin de demander réparation et quelle dédommagement pécunien demandé ?
Looping

Par **morobar**, le **25/01/2017** à **15:59**

Bonjour,
Tirer plus vite que votre ombre ?
Cela va le calmer.
Plus sérieusement vous devez porter plainte pour l'intrusion sur votre terrain et la dégradation occasionnée.
Cela vous laissera le temps d'évaluer le préjudice que vous demanderez en tant que partie civile.

Par **sandrine35**, le **08/02/2017** à **15:45**

Quel argument je peux lancer afin d'attaquer sur l'aspect juridique pure au tribunal ? le locataire est agriculteur. Comment faire peur car on m'a coupé lâchement un beau chêne.
Merci de votre aide. Sandrine

Par **morobar**, le **08/02/2017** à **16:48**

Nul besoin d'argument. Par contre va se poser le problème d'évaluer une indemnisation objective et mesurable.

Par **amajuris**, le **08/02/2017 à 17:08**

bonjour, quelle est la raison invoquée par votre voisin pour avoir abattu ce chêne, problème de voisinage ? vous pourriez déposer contre votre voisin une plainte de destruction, dégradation et de détérioration de biens appartenant à autrui (Code Pénal articles 322-1 à 322-4.1.). si votre voisin a emporté le bois, il y a eu vol. salutations

Par **BRIAN35**, le **09/02/2017 à 12:18**

Merci de votre réponse. Le voisin ne se justifie pas. Il cultive le champ à côté. En tant qu'ancien bailleur de mon bois il dit qu'il a le droit rural. Je n'ai pas porté plainte. Comment l'attaquer car il brûle des bâches plastiques illégalement en plus.

Par **morobar**, le **09/02/2017 à 17:09**

Bonsoir, [citation] Comment l'attaquer [/citation] Comme il vous a déjà été indiqué, vous portez plainte. [citation] car il brûle des bâches plastiques illégalement en plus. [/citation] Vous le signalez au Maire, s'ils ne sont pas trop copains. Sinon vous le glissez au cours de votre dépôt de plainte auprès du gendarme

Par **Visiteur**, le **09/02/2017 à 21:58**

Up

Par **fragnieres**, le **08/11/2017 à 09:25**

que faut-il faire lorsqu'un voisin de bois coupe un chêne qui n'est pas à lui ?
DIRE BONJOUR, marque de politesse